République Française

Département de l'Aube

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Scrutin du 16 mars 1986

LISTE POUR UNE MAJORITÉ DE PROGRÈS AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



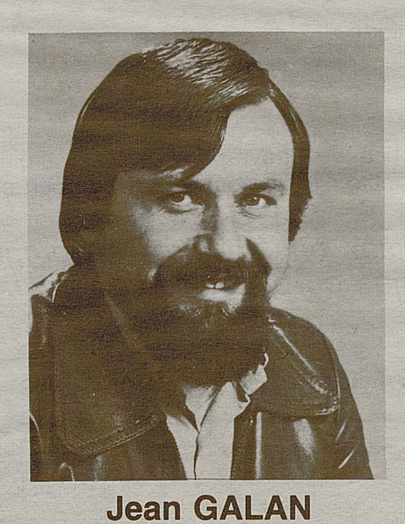
Michel CARTELET
Député sortant
50 ans
Maire adjoint de Romilly-sur-Seine



Guy CHARPENTIER
56 ans
Conseiller municipal de St-Julien-les-Villas



Huguette LE GOAS
48 ans
Conseiller municipal de Troyes



Jean GALAN
36 ans
Conseiller municipal de Pont-Sainte-Marie



Bernard HELLE
46 ans
Conseiller municipal de Bar-sur-Aube

Madame, Monsieur,

En élisant une majorité de gauche en 1981, vous avez permis un ensemble de réformes sans précédent qui a remis notre pays parmi les premiers pour le respect des libertés et le progrès social :

— Forte augmentation (en francs constants) du SMIC, du minimum vieillesse, de l'allocation aux handicapés, des prestations familiales...
— Retraite à 60 ans.
— 5ème semaine de congés payés.
— Droits nouveaux aux Travailleurs (Lois Auroux).
— Statut des conjoints d'artisans et de commerçants.
— Création de l'entreprise unipersonnelle en agriculture.
— Moyens supplémentaires pour l'enseignement et la recherche.
— Doublement du budget de la culture.
— Impôts sur les grandes fortunes, allègements et exonérations pour les petits revenus.
— Réduction de la TVA sur les produits alimentaires.
— Nationalisations qui ont sauvé des entreprises en péril.
— Décentralisation.
— Suppression de la peine de mort et des tribunaux d'exception...

Ce ne sont là que quelques unes des réalisations parmi les 500 lois adoptées durant ces 5 ans. La droite a violemment combattu ces progrès.

Certes, nous n'avons pas encore résolu le problème du chômage. Mais en redressant et modernisant notre économie, nous avons favorisé les conditions de la création d'emplois stables.

Il faut continuer.

Nous développerons la solidarité :

— En donnant une majorité de progrès à la France.
— En créant un mécanisme qui mutualise le coût de la mutation technologique.
— En assurant à chacun un revenu minimal, plutôt que l'assistance, quand les droits aux prestations cessent.
— En facilitant l'intégration des Travailleurs immigrés.
— En développant la prévention contre la délinquance.
— En poursuivant la réforme de la fiscalité dans le sens de la justice.

Nous étendrons les libertés :

— En réformant le code pénal.
— En poursuivant la conquête de nouveaux espaces de liberté dans la communication.

Nous maîtriserons notre avenir :

— En agissant dans le cadre européen pour une croissance plus forte.
— En remédiant aux inégalités entre les régions.
— En modernisant l'administration.
— En contribuant à un meilleur équilibre du monde entre pays riches et pays pauvres, en accroissant le rôle de l'Europe et en cherchant toutes les occasions de réduire la quantité d'armement déployé de part et d'autre.

Votre choix est clair le 16 mars : ou bien vous élisez une majorité de progrès tournée résolument vers l'avenir avec le Président de la République ou bien c'est le retour de la droite réactionnaire.

*Votez le 16 mars pour la liste conduite par **Michel CARTELET,** pour une majorité de progrès avec le Président de la République.*

Vu, les Candidats.

GRANDE IMP. DE TROYES